TRANSPORT

TP CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

Réf de l'action : ECF T331.PR indice 7 du 23/12/24

OBJECTIFS PROFESSIONNELS	**Être capable de conduire un véhicule de type autobus ou autocar dans des conditions de sécurité et de confort optimales.** **Être capable de conduire sur tout type de parcours selon des horaires prescrits et sur des itinéraires comportant des points d'arrêt définis, dans le respect du code de la route, des réglementations et des procédures de l'entreprise.**

MÉTIERS ET DÉBOUCHÉS

- Le métier de Conducteur de transport en commun sur route joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des mobilités.
- Il assure une multitude de missions : lignes régulières urbaines et interurbaines, lignes scolaires, navettes d'entreprises, navettes de gares ou d'aéroports, services librement organisés (SLO), lignes internationales, navettes de transport en commun à mobilité réduite (TPMR), prestations de transport « à la carte » ou énoncées par la commande d'un donneur d'ordres, excursions ponctuelles et de courte durée.
- Il doit tenir compte des caractéristiques des différents véhicules, du type de service, des conditions météorologiques, de l'environnement et des autres usagers de la route tout en veillant à adopter les principes d'écoconduite.
- Il assure l'accueil et la prise en charge des clients et vérifie la validité des documents obligatoires.
- Il informe les clients de manière précise et applique les procédures de protection et d'alerte, et porte assistance aux personnes. Il facilite l'accès aux personnes à mobilité réduite.
- Il assure la sécurité des passagers en gérant les conflits et en prévenant les situations difficiles, le vandalisme et les agressions.
- De plus, ce métier demande de s'adapter aux conditions météorologiques et d'exercer son activité les week-ends ou les jours fériés en une ou plusieurs vacations au cours d'une même journée.
- La formation ouvre sur des métiers tels que :

- Conducteur d'autobus ou d'autocar affecté à des services réguliers urbains, interurbains, départementaux, régionaux, services librement organisés (SLO) et internationaux
- Conducteur en période scolaire (CPS)
- Conducteur de navettes de gares, d'aéroports ou de personnel d'entreprises ainsi que du transport à la demande (TAD)
- Conducteur accompagnateur de personnes à mobilité réduite
- Machinistes receveurs
- Conducteur receveur
- Conducteur de petit train touristique

- Equivalences, passerelles, débouchés :

- Le conducteur de transport en commun sur route peut évoluer vers les métiers de l'exploitation, du commercial ou du contrôle du transport de voyageurs. Il peut devenir tuteur, moniteur d'entreprise voire formateur ou responsable d'une équipe.
- Pour les réseaux exploitant également des lignes de tramways, il peut diversifier son activité en conduisant ce type de matériel sous réserve d'une habilitation.
- Il peut s'orienter vers un emploi de conducteur de tourisme ou de grand tourisme ou se spécialiser dans l'évènementiel.
- Si il est titulaire du permis C, il pourra continuer sur une formation passerelle marchandise.

- Le titre professionnel de conducteur de transport en commun sur route, composé d'une seule unité constitutive, ne permet pas la délivrance d'une certification partielle. En effet, il n'y a pas de structuration en bloc de compétences/activités types à ce jour au regard des textes en vigueur.
- Le titre est accessible par la voie de la formation ou par la Validation des Acquis de l'Expérience (nous contacter).

MENDIBOURE FORMATION
BAYONNE
Tél : 0559555055
Email : contact@mendiboure-formation.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION

TP CONDUCTEUR DE TRANSPORT EN COMMUN SUR ROUTE

PUBLIC CONCERNÉ

• Toute personne souhaitant effectuer dans le cadre professionnel du transport de voyageurs avec un véhicule relevant de la catégorie D, à partir de 18 ans et obtenir une qualification professionnelle.
• Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation, n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter. Une analyse de vos besoins spécifiques sera réalisée. Nous vous invitons à nous faire parvenir toute demande d'aménagement ou de compensation avant votre inscription. Nous vous mettrons en relation avec notre réseau d'acteurs du champ du handicap le cas échéant.

PRÉREQUIS

• Être titulaire du permis B en cours de validité tout au long de la formation et fournir un relevé d'information restreint (RIR) de moins de 15 jours à la date d'entrée en formation,
• Être âgé d'au moins 18 ans pour les véhicules nécessitant un permis de catégorie D1 ou D1E, ou pour les véhicules nécessitant un permis de catégorie D ou DE conduits sans passager ou pour effectuer des services réguliers de moins de 50km ou pour effectuer du transport scolaire sous tutorat d'entreprise,
• Être âgé d'au moins 20 ans pour un véhicule de transport en commun nécessitant un permis de catégorie D ou DE, sur le territoire national,
• Être âgé d'au moins 21 ans pour effectuer une conduite élargie à l'international,
• Comprendre, savoir lire et écrire le français,
• Satisfaire à l'Evaluation des Compétences et Acquis Professionnels (ECAP), le cas échéant,
• Avoir été reconnu apte lors d'une visite auprès d'un médecin agréé (ou de la commission médicale des permis de conduire selon les cas),

AVERTISSEMENT

• Les EPI peuvent être à la charge du stagiaire.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

• Avoir satisfait aux prérequis,
• Modalités d'inscription : merci de contacter notre agence par téléphone ou mail. Plus d'informations sur notre site internet ecf.asso.fr.
• 14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

• Formation en présentiel.

PROGRAMME / CONTENU

Réaliser en sécurité un transport de personnes à l'aide d'un véhicule de transport en commun :
• Appliquer les consignes d'exploitation et effectuer les contrôles de sécurité dans le cadre d'un transport en commun.
• Conduire et manœuvrer en sécurité tout type de véhicule de transport en commun.
• Accueillir et renseigner la clientèle dans le cadre d'un transport en commun.
• Assurer les prestations commerciales de l'entreprise dans le cadre d'un transport en commun.
• Prévenir les situations difficiles et appliquer les procédures en cas d'incident, de malaise ou d'accident dans le cadre d'un transport en commun.
• Détecter et localiser un dysfonctionnement et renseigner les services concernés au cours d'un transport en commun.

MOYENS HUMAINS

• Formateur référent issu du secteur du transport ayant minimum 3 ans d'expérience dans la conduite et/ou l'exploitation,
• Enseignants titulaires de l'Autorisation d'Enseigner en cours de validité mention Groupe Lourd ou titulaire d'un diplôme mentionné par l'arrêté du 26 fév. 2008 en vigueur.

MENDIBOURE FORMATION
BAYONNE
Tél : 0559555055
Email : contact@mendiboure-formation.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION

• Personne en charge des relations avec le stagiaire et les personnes en situation de handicap : merci de contacter notre agence.

METHODE ET MOYENS MOBILISÉS

• Méthodes pédagogiques multiples en présentiel actives et expositives.
• Infrastructure, aires d'évolution,
• Salle de cours équipées de moyens multimédias,
• Matériel (véhicule de la catégorie D équipé d'une plateforme pour l'accès aux Personnes à Mobilité Réduite : PMR, fauteuil pour personne à mobilité réduite, dispositif d'attache réglementaire, simulateur possible, écran, vidéoprojecteur)
• Equipement de protection individuelle (gants, gilet haute visibilité),
• Supports et ouvrages pédagogiques réglementaires de la formation remis aux stagiaires.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION DES ACQUIS

• L'assiduité des stagiaires est attestée par un état de présence par demi-journée et confirmé par le formateur.
• Modalités d'évaluation :
- Evaluations formatives (en cours et/ou en fin de formation, tests théoriques (QCM, ...) et/ou pratiques,
- Evaluations de compétences réalisées en cours et/ou en fin de formation permettent au candidat de se situer par rapport aux attendus de la formation, d'être acteur de sa progression et se familiariser avec les modalités d'évaluation (jury, ou organisme externe certifié...).
• La session d'examen est validée par un jury de profession sur la base d'un dossier composé :
- Des résultats de la mise en situation professionnelle complétés d'un entretien technique,
- Des résultats des évaluations réalisées en cours de formation (ECF),
- Du dossier professionnel (DP),
- De l'entretien final.
• Les conditions d'obtention du titre sont indiquées dans le référentiel d'évaluation : https://www.banque.di.afpa.fr/EspaceEmployeursCandidatsActeurs/

• Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISÉE

• Titre Professionnel - Conducteur de transport en commun sur route.
• Titre de niveau 3
• Attestation de fin de formation.
• Formation éligible au CPF sous le code RNCP : 37878
• Certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION
• Date de décision d'enregistrement : 07/08/2023.
• Date de fin d'échéance : 07/06/2028.
• Plus de renseignements sur le site de France Compétences : https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/37878/
• Organisme agréé Cf site www.ecf.asso.fr de l'Agence.

EFFECTIFS

16 personnes

DURÉE DE LA FORMATION

• Durée réglementaire 434 heures (399 heures minimales de formation et 35 h de validation)

TARIFS ET MODALITÉS DE FINANCEMENT

• Merci de contacter notre agence par téléphone ou mail.

MENDIBOURE FORMATION
BAYONNE
Tél : 0559555055
Email : contact@mendiboure-formation.fr

Cette offre de formation est éligible à MON COMPTE FORMATION

MENDIBOURE FORMATION
BAYONNE
Tél : 0559555055
Email : contact@mendiboure-formation.fr